



RSM France

Bureau de Laval

24 place d'Avesnières

BP 30423

53004 Laval Cedex

France

T +33 (0)2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

**INVIBES ADVERTISING NV
REIGERSTRAAT 8,
9000 GHENT
BELGIUM**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Situation intermédiaire

Du 1 janvier 2022 au 30 juin 2022

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes consolidés de l'entreprise INVIBES ADVERTISING NV pour la période du 01/01/2022 au 30/06/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

| | |
|--|---------------|
| - Total du bilan | 38 586 062 € |
| - Chiffre d'affaires | 13 264 806 € |
| - Capitaux propres du Groupe | 25 395 629 € |
| - Résultat net de l'ensemble consolidé | - 1 740 445 € |
| - Résultat net part du Groupe | - 1 699 096 € |

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes consolidés pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Fait à Laval

Jean-François MERLET
Expert-comptable Diplômé

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Bilan consolidé | 5 |
| Compte de résultat consolidé | 7 |
| Résultat global | 8 |
| Tableau de variation des capitaux propres | 9 |
| Tableau des flux de trésorerie | 10 |
| 1. INFORMATIONS GENERALES | 12 |
| 1.1. Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation..... | 12 |
| 1.2. Normes ou interprétations nouvelles ou révisées..... | 12 |
| 1.3. Retraitement des comptes consolidés | 14 |
| 1.4. Conséquences de la pandémie de Covid-19 | 14 |
| 1.5. Guerre en Ukraine | 14 |
| 1.6. Opérations majeures..... | 14 |
| 2. PRINCIPES COMPTABLES | 15 |
| 2.1. Référentiel comptable | 15 |
| 2.2. Base de consolidation..... | 15 |
| 2.3. Périmètre du Palier de consolidation..... | 15 |
| 2.4. Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère..... | 18 |
| 2.5. Goodwill..... | 20 |
| 2.6. Autres immobilisations incorporelles..... | 20 |
| 2.7. Immobilisations corporelles | 21 |
| 2.8. Contrats de location..... | 22 |
| 2.9. Actifs financiers | 22 |
| 2.10. Créances clients | 22 |
| 2.11. Autres actifs courants..... | 22 |
| 2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie | 23 |
| 2.13. Capitaux propres, réserves et dividendes..... | 23 |
| 2.14. Dettes financières | 23 |
| 2.15. Instruments dérivés | 23 |
| 2.16. Dettes sur contrats de location | 23 |
| 2.17. Provisions | 24 |
| 2.18. Dettes fournisseurs..... | 24 |
| 2.19. Autres dettes | 24 |
| 2.20. Engagements de retraite..... | 24 |
| 2.21. Revenus..... | 25 |
| 2.22. Coût de financement et autres produits et charges financiers..... | 25 |
| 2.23. Impôts..... | 25 |
| 2.24. Résultat par action | 26 |
| 2.25. Détermination des estimations et jugements comptables | 26 |
| 3. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES | 28 |
| 3.1. Information sectorielle | 28 |
| 3.2. Notes sur le bilan consolidé..... | 29 |
| 3.3. Notes sur le compte de résultat consolidé..... | 41 |

| | |
|--|-----------|
| 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES | 43 |
| 4.1. Honoraires des commissaires aux comptes | 43 |
| 4.2. Engagements hors bilan | 44 |
| 4.3. Parties liées | 44 |
| 4.4. Facteurs de risque | 45 |
| 4.5. Evènements postérieurs à la clôture | 47 |

Bilan consolidé

| | Note | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|-------------|-------------------|-------------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Goodwill | 3.2.1 | 2 104 | 2 100 |
| Autres immobilisations incorporelles | 3.2.2 | 3 464 | 2 729 |
| Constructions, installations et équipements | 3.2.3 | 324 | 260 |
| Droit d'utilisation | 3.2.4 | 385 | 468 |
| Actifs financiers non courants | 3.2.5 | 790 | 760 |
| Impôts différés actif | 3.2.6 | 350 | 339 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | | 7 416 | 6 654 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Créances clients | 3.2.7 | 7 454 | 8 613 |
| Actifs d'impôt courants | 3.2.8 | 800 | 985 |
| Autres actifs courants | 3.2.9 | 1 833 | 1 143 |
| Trésorerie et équivalents trésorerie | 3.2.10 | 21 083 | 10 093 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | | 31 170 | 20 835 |
| TOTAL ACTIF | | 38 586 | 27 490 |

| | Note | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social, primes | 3.2.11.1 | 28 630 | 11 665 |
| Réserves et bénéfices/pertes (-) antérieures | | -1 009 | -673 |
| Actions propres (-) | 3.2.11.3 | -450 | -450 |
| Ecart de conversion | 3.2.11.2 | -78 | -44 |
| Résultat de l'exercice part du groupe | | -1 699 | 421 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES QUOTE PART DU GROUPE | | 25 395 | 10 919 |
| Intérêts minoritaires | | -7 | 6 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 3.2.11 | 25 388 | 10 925 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Dettes financières à long terme | 3.2.12 | 1 352 | 1 948 |
| Dettes de location à long terme | 3.2.13 | 216 | 295 |
| Autres passifs à long terme | 3.2.12 | 150 | 150 |
| Passifs d'impôts différés | 3.2.6 | | 14 |
| Provisions pour risques et charges à long terme | | 3 | |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | | 1 721 | 2 407 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Fournisseurs | 3.2.14 | 3 978 | 5 171 |
| Emprunts à court terme | 3.2.12 | 3 850 | 4 256 |
| Dettes de location à court terme | 3.2.13 | 236 | 224 |
| Dettes d'impôts courantes | 3.2.15 | 1 225 | 1 907 |
| Autres passifs courants | 3.2.16 | 2 189 | 2 600 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | | 11 477 | 14 157 |
| TOTAL PASSIF | | 38 586 | 27 490 |

Compte de résultat consolidé

| | Note | 30/06/2022 6 months | 31/12/2021 12 months | 30/06/2021 6 months |
|--|-------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 3.3.1 | 13 265 | 23 201 | 8 715 |
| Autres revenus opérationnels | 3.3.2 | 175 | 143 | 54 |
| Capitalisation des actifs incorporels générés en interne | 3.3.3 | 1 090 | 1 463 | |
| Achats et Charges externes | 3.3.4 | -8 251 | -14 169 | -4 804 |
| Charges de personnel | 3.3.5 | -6 958 | -9 090 | -3 393 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 3.3.6 | -630 | -958 | -504 |
| Autres charges opérationnelles | 3.3.7 | -282 | -170 | -38 |
| PRODUIT/CHARGE OPERATIONNEL (-), avant éléments non courants | | -1 590 | 420 | 30 |
| Autres revenus non courants | | 3 | 63 | 38 |
| Autres dépenses non courantes | | -10 | -74 | -69 |
| PRODUIT/CHARGE OPERATIONNEL (-) | | -1 597 | 409 | -1 |
| Coût de financement | 3.3.8 | -144 | -230 | -127 |
| Autres produits et charges financiers | 3.3.8 | 3 | -123 | -84 |
| PRODUIT/CHARGE (-) avant impôts, avant éléments financiers non courants | | -1 738 | 56 | -211 |
| PRODUIT/CHARGE (-) avant impôts | | | | |
| Charge d'impôt (-) / produit | 3.3.9 | -2 | 314 | -1 |
| RESULTAT NET | | -1 740 | 369 | -213 |
| Produit/charge (-) de l'année revenant à : | | | | |
| Au groupe | | -1 699 | 421 | -156 |
| Aux minoritaires | | -41 | -52 | -57 |
| Résultat par action en euros | | | | |
| de base | | | 0,122 | |
| dilué | | | 0,106 | |

Résultat global

| | Note | 30/06/2022 | 31/12/2021 | 30/06/2021 |
|---|----------|---------------|------------|-------------|
| <i>RESULTAT NET</i> | 4. | -1 740 | 369 | -213 |
| Eléments qui ne sont pas reclassables en résultat | | | | |
| Ecart de conversion | 3.2.11.2 | -70 | -71 | -1 |
| Impôt différé sur éléments non reclassables en résultat | | -5 | 14 | |
| <i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt</i> | | -75 | -57 | -1 |
| | | | | |
| RÉSULTAT GLOBAL | | -1 816 | 312 | -213 |
| dont part revenant au groupe | | -1 774 | 365 | -156 |
| dont part revenant aux minoritaires | | -41 | -53 | -57 |

Tableau de variation des capitaux propres

| | Note | Capital | Réserves consolidées | Actions propres | Ecart de conversion | Impôts différés sur écarts de conversion | Résultat de la période | Total Capitaux propres part du groupe | Intérêts minoritaires | Total Capitaux propres |
|---|----------|---------|----------------------|-----------------|---------------------|--|------------------------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| CAPITAUX PROPRES au 01/01/2020 | | 6 665 | 146 | | 13 | | -736 | 6 088 | -213 | 5 875 |
| Résultat au 31/12/2021 | | | | | | | 421 | 421 | -52 | 369 |
| Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres | | | | | | 14 | | -57 | -1 | -58 |
| <i>Total des charges et produits comptabilisés</i> | | | | | | 14 | 421 | 364 | -53 | 311 |
| Affectation du résultat en réserves | | | -736 | | | | 736 | | | |
| Augmentation de capital | | 5 000 | -272 | | | | | 4 729 | | 4 729 |
| Actions propres | | | | -450 | | | | -450 | | -450 |
| Dette sur minoritaires | | | 543 | | | | | 543 | | 543 |
| Variations de périmètre et divers | | | -355 | | | | | -355 | 272 | -83 |
| CAPITAUX PROPRES au 31/12/2021 | | 11 665 | -674 | -450 | -58 | 14 | 421 | 10 919 | 6 | 10 925 |
| Résultat au 30/06/2022 | | | | | | | -1 699 | -1 699 | -41 | -1 740 |
| Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres | 3.2.11.2 | | 28 | | | -5 | | 11 | -1 | 10 |
| <i>Total des charges et produits comptabilisés</i> | | | 28 | | | -5 | -1 699 | -1 688 | -42 | -1 730 |
| Affectation du résultat en réserves | | | 421 | | | | -421 | | | |
| Augmentation de capital | 3.2.11.1 | 16 965 | -719 | | | | | 16 246 | | 16 246 |
| Variations de périmètre et divers | 3.2.11.2 | | -85 | | | 3 | | -82 | 29 | -53 |
| CAPITAUX PROPRES au 30/06/2022 | | 28 630 | -1 028 | -450 | -70 | 12 | -1 699 | 25 395 | -7 | 25 388 |

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de capital par placement privé d'environ 16,965 millions d'euros début 2022 afin de financer son développement. L'augmentation de capital a été réalisée avec renonciation au droit préférentiel de souscription par un placement privé auprès d'investisseurs européens qualifiés, par le biais d'une procédure de placement accélérée. Au total, 932 000 actions nouvelles ont été émises à un prix unitaire de 18 euros, y compris la prime d'émission, soit 3,40 euros de valeur nominale et 14,60 euros de prime d'émission pour un montant brut total de 16 776 000 euros, soit 21,3 % de l'encours d'Invibes Advertising après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions reflétait une décote de 11,8 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société le 26 janvier 2022. A l'issue de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising est porté de 11 664 959,33 euros à 28 440 959,33 euros, divisé en 4 367 406 actions d'une valeur nominale de 6,51 euros chacune. Les charges liées à cette augmentation de capital s'élèvent à 719 K€.

Il y a également eu une conversion de bons de souscription le 1er mars 2022 qui a entraîné une augmentation de capital de 188 598,08 € et une nouvelle création de 81 142 actions.

Le résultat net du premier semestre 2022 s'élève à -1 740 K€.

Tableau des flux de trésorerie

| | Note | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|-----------------------|---------------|---------------|
| BENEFICE/DEFICIT (-) DE L'EXERCICE | | -1 740 | -213 |
| Plus et moins values de cession | | | |
| +Charge/produit d'impôt | 3.3.9 | 2 | 1 |
| +Coût de l'endettement | 3.3.8 | 144 | 127 |
| +Dépréciation et amortissements | 3.3.6 | 630 | 566 |
| +Reprises de provisions | | | -63 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement | | -964 | 419 |
| Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation | | -1 919 | -1 942 |
| Impôts sur les résultats payés | 3.3.9 | -1 | -61 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles | | -2 884 | -1 584 |
| Activités d'investissements | | | |
| Acquisitions d'immobilisations | 3.2.2/3.2.3/ 3.2.4 | -1 546 | -1 074 |
| Cessions d'immobilisations | 3.2.2/3.2.3/ 3.2.4 | 192 | 379 |
| Incidence des variations de périmètre | | -55 | |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | | -1 408 | -695 |
| Activité de financement | | | |
| Augmentation de capital reçue | 3.2.11.1 | 16 246 | 4 783 |
| Acquisition d'actions propres | | | |
| Augmentation de l'endettement | 3.2.12 | 213 | 845 |
| Remboursement des emprunts | 3.2.12 | -1 003 | -1 125 |
| Remboursement des engagements de location financière | 3.2.13 | -67 | -86 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | 15 389 | 4 417 |
| Variation de trésorerie | | 11 097 | 2 138 |
| Trésorerie d'ouverture | | 7 519 | 5 132 |
| Trésorerie de clôture | | 18 645 | 7 268 |
| Incidence des variations des cours devises | | 29 | -3 |
| Variation de trésorerie | | 11 097 | 2 138 |
| Détail de la trésorerie de clôture | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs | 3.2.10 | 21 083 | 9 172 |
| Concours bancaires courants | 3.2.12 | 2 438 | 1 904 |

NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

La perte de la période sur 2022 s'élève à 1 740 K€ contre 213 K€ en 2021.

L'amortissement sur les autres actifs incorporels s'élève à 465 K€ pour l'exercice 2022 contre 355 K€ pour l'exercice 2021. L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 59 K€ pour l'exercice 2022 contre 26 K€ pour l'exercice 2021. L'amortissement des actifs du droit d'usage s'élève à 103 K€ pour l'exercice 2022 contre 91 K€ pour l'exercice 2021. Les dotations aux provisions de 2022 sont nulles contre 94 K€ en 2021.

Il y a eu une reprise de provision en 2021 de -63 K€.

Les charges d'intérêts s'élèvent à 144 K€ en 2022 contre 127 K€ en 2021.

Augmentation/diminution (-) du besoin en fonds de roulement

Les flux de trésorerie sont également impactés par l'augmentation/diminution (-) du fonds de roulement.

Au niveau du groupe en 2021, la variation du fonds de roulement de -1 942 K€ correspond à une variation nette des créances et des dettes opérationnelles de -1 942 K€.

Au niveau du groupe en 2022, la variation du fonds de roulement de -1 919 K€ correspond à une variation nette des créances et des dettes opérationnelles de -1 919 K€.

Il y avait également un impôt groupe de -61 K€ en 2021.

Flux de Trésorerie et équivalents trésorerie totale provenant des activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2021, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 172 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements en logiciels s'élèvent à 785 K€. Les principaux investissements de l'année ont été de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés sur la base du principe du coût (voir note 3.3.3).

Au cours de l'exercice 2022, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 123 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements dans le logiciel s'élèvent à K€ 1 200. Les principaux investissements de l'année ont été de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés sur la base du principe du coût (cf note 3.3.3). Les investissements dans les actifs du droit d'usage s'élevaient à 20 K€ et concernaient des voitures louées.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2021, les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont les suivants :

- une augmentation de capital d'un montant net de 4 783 K€,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 845 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 1 125 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 86 K€.

En 2022, les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont les suivants :

- une augmentation de capital d'un montant net de 16 246 K€,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 213 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 1 003 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 67 K€.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 2 138 K€ à 7 268 K€ à la fin de l'exercice. En 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 11 097 K€ à 18 645 K€ à la clôture de l'exercice.

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation

INVIBES ADVERTISING NV est une société de technologie spécialisée dans la publicité numérique. Les solutions de l'entreprise sont prises en charge par un format intégré au contenu médiatique. Invibes s'inspire de la publicité sur les réseaux sociaux et développe sa propre technologie pour aider les marques à mieux communiquer avec les consommateurs.

La société INVIBES ADVERTISING NV, société mère du groupe (la Société), est une société par action de droit belge, dont le siège social est situé au Reigerstraat 8, 9000 Ghent, Belgique. Son numéro d'entreprise est BE 0836.533.938.

Les actions de INVIBES ADVERTISING NV sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISN BE097299316. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché.

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux Normes comptables internationales (IFRS), aux normes d'information financière et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'approuvées par l'Union européenne, et les interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB. Ils ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été contestée, en tenant compte :

- La situation au 30 juin 2022 de l'actif net réalisable et du passif à court terme exigible
- Prévisions de trésorerie de la Société et de ses filiales pour les 12 mois suivant la clôture.

Le Conseil d'administration, après avoir examiné ces différents éléments, a estimé que la société sera en mesure de satisfaire à ses besoins de trésorerie au moins jusqu'au 30 juin 2022 et que, par conséquent, les comptes consolidés devraient être établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euro (KEUR), sauf mention contraire.

1.2. Normes ou interprétations nouvelles ou révisées

Au cours de l'exercice en cours, la société a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles et révisées publiées qui sont pertinentes pour ses activités et en vigueur pour l'exercice comptable qui a commencé le 1er janvier 2022, publié par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB.

Pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2022, le Groupe a appliqué les normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2022.

- Amendements à la norme IFRS 3 : Mise à jour du cadre conceptuel.
- Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2018 / 2020 (amendements mineurs des normes IFRS 1, IFRS 9, IAS 41, IFRS 16).

- Amendements à la norme IAS 37 : Contrats déficitaires – Coûts d'exécution du contrat : précision des coûts à retenir lors de l'analyse de contrats déficitaires.
- Amendements à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles : Comptabilisation des produits générés avant la mise en service.
- IFRS 9 Instruments financiers et IAS 20 Subventions publiques : Transactions relatives au TLTRO III.
- IAS 7 Etats des flux de trésorerie : Dépôts à vue faisant l'objet de restrictions.
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients – Agent/Principal : Revendeur de logiciels.

L'application des autres nouvelles normes, interprétations et modifications n'a pas entraîné de changements importants aux principes du groupe en matière d'information financière.

À la date d'autorisation de ces comptes consolidés, plusieurs nouvelles normes et amendements aux normes existantes, ainsi que des interprétations, ont été publiés par l'IASB et approuvées par l'UE. Aucune de ces Normes ou amendements aux Normes existantes n'a été adoptée par anticipation par le Groupe :

- Amendement IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.
- Amendement à la norme IAS 1 Présentation des états financiers et de la pratique IFRS 2 : présentation des principes comptables.
- Amendement d'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimation comptables et erreurs : définition des estimations comptables.
- IFRS 17 Contrats d'assurance (en remplacement d'IFRS 4), y compris les amendements à IFRS 17.

Le groupe n'a pas procédé à une application anticipée des nouvelles normes et amendements à des normes et interprétations existantes qui n'ont pas encore été approuvées par l'Union européenne :

- Amendements IAS 1 Présentation des États Financiers : classification des passifs en courant ou non courant – report de la Date d'Effet.
- Amendements IAS 12 Impôts sur les bénéfices : Impôts différés relatifs aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique.
- Amendements d'IFRS 17 Contrats d'assurance : Application initiale des normes IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparatives.

La Direction prévoit que toutes les publications pertinentes seront adoptées pour la première période commençant à la date d'entrée en vigueur de la publication ou après. Les nouvelles normes, amendements et interprétations non adoptés au cours de l'exercice en cours n'ont pas été publiés, car ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

1.3. Retraitement des comptes consolidés

1.3.1. Changements ayant un impact sur les résultats et le bilan

Le Conseil d'Administration de la société a décidé de modifier les comptes du 30/06/2021 afin de comptabiliser intégralement les charges à payer. L'impact sur les comptes du 30/06/2021 sont présentés ci-dessous :

| | 30/06/2021 restated | 30/06/2021 initial |
|----------------------------|------------------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires | 8 715 | 8 715 |
| Achats et charges externes | -4 992 | -4 804 |
| Frais de personnel | -3 393 | -3 393 |
| EBITDA | 346 | 534 |
| % | 4% | 6% |
| Résultat net | -344 | -156 |

| | 30/06/2021 restated | 30/06/2021 initial |
|--|------------------------|-----------------------|
| Résultat de l'exercice part du groupe | -344 | -156 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES QUOTE PART DU GROUPE | 10 372 | 10 560 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 10 216 | 10 404 |
| Fournisseurs | 2 403 | 2 215 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | 8 091 | 7 903 |
| TOTAL PASSIF | 20 826 | 20 826 |

1.3.2. Changements de présentation

Néant.

1.4. Conséquences de la pandémie de Covid-19

En 2021, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le niveau d'activité. Le Groupe INVIBES a reçu des prêts garantis par l'état en 2020 pour un montant de 2 032 K€, ceux-ci ont commencé à être remboursés en 2021. Des aides sociales (chômage temporaire) ont été reçues du gouvernement en 2021 qui sont déduites des coûts de personnel.

Le Groupe INVIBES a bénéficié des mesures d'accompagnement suivantes :

| En KEUR | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|----------------|------------|------------|
| Emprunts Covid | 1 214 | 2 028 |
| Aides sociales | - | 70 |

1.5. Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine n'a pas d'impact direct sur les activités du groupe Invibes à ce jour.

1.6. Opérations majeures

La société INVIBES ADVERTISING NV a réalisé sur l'exercice 2022 :

- Augmentation de capital au sein de la société INVIBES ADVERTISING NV pour un montant de 16.8 M€,

- Augmentation de capital au sein de la société INVIBES ADVERTISING NV pour un montant de 189 K€ par conversion d'obligations,
- Augmentation de capital au sein de la filiale INVIBES ITALY pour un montant de 200 K€,
- Rachat de participation minoritaire au sein de la filiale INVIBES ADVERTISING AG suite à l'exercice d'options d'achat,
- Création de la société INVIBES BUCHAREST avec l'ouverture d'un bureau à Bucarest (Roumanie). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 1^{er} février 2022,
- Création de la société INVIBES CENTRAL EUROPE avec l'ouverture d'un bureau à Prague (République tchèque). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 24 février 2022,
- Création de la société ADSPARK avec l'ouverture d'un bureau à Munich (Allemagne). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 17 février 2022,
- Acquisition de la société INVIBES POLAND avec la présence d'un bureau à Varsovie (Pologne). Cette société est consolidée à compter de sa date d'acquisition le 16 février 2022,

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. *Référentiel comptable*

Les comptes consolidés du groupe ont été préparés selon la comptabilité d'engagement et en vertu de la convention sur les coûts historiques. Toute exception à cette convention de coûts historiques sera divulguée dans les bases de mesure ci-dessous.

Les comptes consolidés de la société au 30 juin 2022 comprennent les états financiers d'Invibes Advertising NV, la société mère, et de ses filiales. Le tout constitue le « groupe Invibes ». Les comptes consolidés sont établis avant l'affectation du résultat de la société mère telle que proposée à l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2. *Base de consolidation*

Les états financiers intermédiaires du Groupe consolident ceux de la société mère et de l'ensemble de ses filiales au 30 juin 2022. Toutes les filiales clôturent au 31 décembre.

Toutes les opérations et soldes entre sociétés du Groupe sont éliminés à la consolidation, y compris les gains et pertes latents sur les opérations entre sociétés du Groupe. Lorsque les pertes latentes sur les ventes d'actifs intragroupe sont contrepassées lors de la consolidation, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue du Groupe. Les montants déclarés dans les états financiers des filiales ont été ajustés si nécessaire pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Le Groupe attribue le résultat global ou la perte totale des filiales entre les propriétaires de la société mère et les participations sans contrôle en fonction de leurs participations respectives.

2.3. *Périmètre du Palier de consolidation*

Conformément à la norme IFRS 10, les filiales sont toutes les entités contrôlées. Le contrôle, quel que soit le niveau d'intérêt détenu dans une entité, est la résultante des trois composantes suivantes : la détention du pouvoir de diriger les activités clés (activités opérationnelles et financières), l'exposition ou le droit aux rendements variables associés à la participation, et la capacité d'exercer ce pouvoir de manière à influencer sur ces rendements. Seuls les droits substantiels, tels que conférés par les pactes d'actionnaires, qui peuvent être exercés lorsque les décisions sur les activités clés doivent être prises et qui ne sont pas purement protecteurs, sont pris en compte pour la détermination du pouvoir. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les coentreprises sont des partenariats dans lesquelles le Groupe Invibes et les autres parties engagées exercent un contrôle conjoint, contractuellement convenu, sur l'entité et ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable : le groupe Invibes a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois exercer un contrôle conjoint ou un contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Invibes exerce le contrôle. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique, tout comme au compte de résultat et dans l'état du résultat global.
- La mise en équivalence pour les coentreprises et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe Invibes. Si la quote-part du Groupe Invibes dans les pertes d'une entité mise en équivalence est supérieure à sa participation dans celle-ci, alors la quote-part du Groupe Invibes est ramenée à zéro. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision si le Groupe Invibes a une obligation légale ou implicite à ce titre.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mises en équivalence est présentée ci-dessous.

| Périmètre du palier de consolidation | | | | |
|--|---|-------------------|-------------|--------------|
| Nom | Siège | N° identification | % d'intérêt | Méthode |
| Société mère : | | | | |
| INVIBES ADVERTISING NV | REIGERSTRAAT 8, 9000 GHENT | BE0836533938 | | Société mère |
| Sociétés filiales | | | | |
| INVIBES SERVICES SRL | Str. Grigore Cobălcescu 46, Camera 7, Etaj 2, Sector 1, 010196 BUCHAREST | RO30562825 | 100,00% | IG |
| INVIBES ADVERTISING SAS | 24 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS | FR5374500140 | 100,00% | IG |
| INVIBES ADVERTISING INC | 1177 Avenue of the Americas, 7th Floor New York. NY 10036 | | 100,00% | IG |
| INVIBES SPAIN SL | Paseo de la Castellana 137, 4ª planta, 28046 MADRID | B37563434 | 100,00% | IG |
| INVIBES ADVERTISING AG | Steuerberatungsgesellschaft Theatinerstraße 45, 80333 MÜNCHEN | DE320810302 | 99,12% | IG |
| INVIBES SWITZERLAND AG | Langstrasse 11, 8004 ZÜRICH | CHE-302.303.944 | 98,40% | IG |
| INVIBES FINANCE SA | Place de Paris 2314 Luxembourg | B42153 | 100,00% | IG |
| ML2GROW | TECHNOLOGIEPARK 3 BUS 26 9052 ZWIJNAARDE | 676644086 | 62,33% | IG |
| INVIBES ITALY SRL | MILANO VIA GIOSUE CARDUCCI 31 CAP 20123 | IT10919160969 | 100,00% | IG |
| INVIBES ADVERTISING UK LTD | 5 Underwood Street, N1 7LY LONDON | GB 330 1273 54 | 100,00% | IG |
| INVIBES BENELUX BV | Prins Boudewijnlaan 5 Boite 10 2550 KONTICH | BE0747.591.173 | 100,00% | IG |
| INVIBES NETHERLANDS BV | KNSM-laan 171 1019LC AMSTERDAM | NL861951438B01 | 100,00% | IG |
| INVIBES SAAS OÜ | Soprase pst 145, Kristiine district Harju county, 13417 TALINN | EE 102307368 | 100,00% | IG |
| INVIBES NORDICS AB | c/o Leinonen, Sankt Eriksgatan 63B, 112 34, STOCKHOLM | 559314-9254 | 100,00% | IG |
| INVIBES NORWAY AS | Arbins Gate 4, 0253 OSLO | 928094251 | 100,00% | IG |
| INVIBES DENMARK APS | c/o Baker Tilly Revisionspartnerselsk., Poul Bundgaard's Vej 1, 1, 2500 VALBY | 42726745 | 100,00% | IG |
| INVIBES TURKEY | MECIDIYEÖY MAH. BÜYÜKDERE CAD. IBRAHİM POLAT HOLDING BLOK NO: 871ç KAPI NO:5 SISLI - ISTANBUL | | 100,00% | IG |
| INVIBES ADVERTISING FZ-LLC | SEO100 BLDG 08-CO Work, DUBAI MEDIA CITY | 100559210800003 | 100,00% | IG |
| INVIBES ADVERTISING SOUTH AFRICA (PTY) LTD | 10 Buffalo Road, Gallo Manor Sandton, 2196 GAUTENG | 4690300811 | 100,00% | IG |
| INVIBES POLAND | Ul. Przyokopowa 33, 01-208 WARSAW | PL 5272966038 | 100,00% | IG |
| INVIBES CENTRAL EUROPE | Ovocny trh 1096/8, stare Mesto, 11000 PRAHA | 1421676 | 100,00% | IG |
| ADSPARK | Zippelhaus 5, 20457 HAMBURG | | 100,00% | IG |
| INVIBES BUCHAREST | Calea Dorobanți 33A Sector 1 010553 BUCHAREST | | 100,00% | IG |

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre clôturent leur exercice comptable annuel le 31 décembre.

Le Groupe ne détient pas d'entité non consolidée.

2.3.1. Entrée dans le périmètre de consolidation

- Création de INVIBES CENTRAL EUROPE (République tchèque),
- Création de INVIBES BUCHAREST (Roumanie),

- Création de ADSPARK (Allemagne),
- Acquisition de INVIBES POLAND (Pologne).

2.3.2. *Sortie du périmètre de consolidation*

Néant

2.4. **Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère**

2.4.1. *Conversion des états financiers des filiales étrangères*

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales situées en dehors de la zone euro sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres jusqu'à la date de cession de ces filiales.

2.4.2. *Conversion des transactions libellées en devises étrangères*

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en gain ou perte de change dans le compte de résultat pour les transactions liées à l'activité.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est la monnaie locale.

2.4.3. Cours de conversion utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

| Cours Euro contre devise | AED | CHF | CZK | DKK | GBP | NOK |
|---|--------|--------|---------|--------|--------|---------|
| Taux de clôture | | | | | | |
| Cours au 31 décembre 2020 | 4,4867 | 1,0800 | | 7,4409 | 0,8990 | 10,4703 |
| Cours au 31 décembre 2021 | 4,1763 | 1,0331 | 24,7390 | 7,4364 | 0,8403 | 9,9888 |
| Cours au 30 juin 2022 | 3,8496 | 0,9960 | 24,7390 | 7,4392 | 0,8582 | 10,3485 |
| Taux moyen | | | | | | |
| Cours moyen du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 | | 1,0710 | | | 0,8890 | |
| Cours moyen du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 | 4,3333 | 1,0799 | | 7,4368 | 0,8584 | 10,1639 |
| Cours moyen du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 | 3,9928 | 0,9762 | 24,6318 | 7,4400 | 0,8435 | 9,9730 |

| Cours Euro contre devise | PLN | RON | SEK | TRY | USD | ZAR |
|---|--------|--------|---------|---------|--------|---------|
| Taux de clôture | | | | | | |
| Cours au 31 décembre 2020 | | 4,8680 | 10,0343 | 9,1131 | 1,2270 | 18,0219 |
| Cours au 31 décembre 2021 | 4,5969 | 4,9490 | 10,2503 | 15,2335 | 1,1326 | 18,0625 |
| Cours au 30 juin 2022 | 4,6904 | 4,9464 | 10,7300 | 17,3220 | 1,0387 | 17,0143 |
| Taux moyen | | | | | | |
| Cours moyen du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 | | 4,8430 | | | 1,1470 | |
| Cours moyen du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 | | 4,9251 | 10,1562 | 10,8104 | 1,1816 | 17,5922 |
| Cours moyen du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 | 4,6454 | 4,9462 | 10,4916 | 16,1441 | 1,0840 | 16,8631 |

2.5. Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée :

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le groupe utilise la méthode du goodwill complet qui est la différence entre d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable du goodwill peut avoir été dépréciée. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie concernée aux fins du test de dépréciation.

2.6. Autres immobilisations incorporelles

2.6.1. Logiciels développés en interne

Les dépenses relatives à la phase de recherche des projets de développement de nouveaux logiciels personnalisés pour les systèmes informatiques et de télécommunications sont comptabilisées comme une dépense. Les coûts directement attribuables à la phase de développement d'un projet sont reconnus comme des actifs incorporels, à partir du moment où ils répondent à toutes les exigences de comptabilisation suivantes :

- les coûts de développement peuvent être mesurés de manière fiable,
- le projet est techniquement et commercialement réalisable,
- le Groupe a l'intention et dispose de ressources suffisantes pour mener à bien le projet,
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre le logiciel, et
- le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement qui ne répondent pas à ces critères de capitalisation sont comptabilisés en charges tels qu'ils ont été engagés. Les coûts directement attribuables comprennent les coûts des employés engagés pour le développement de logiciels, ainsi qu'une partie des frais généraux et des coûts d'emprunt.

2.6.2. Logiciels et autres actifs incorporels acquis

Ces actifs incorporels acquis par le Groupe Invibes sont comptabilisés au coût d'acquisition.

2.6.3. *Mesure subséquente*

Tous les actifs incorporels à durée de vie limitée, y compris les logiciels développés en interne, sont comptabilisés à l'aide du modèle de coûts selon lequel les coûts capitalisés sont amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie d'utilisation estimative. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilisation sont examinées à chaque date de clôture. Les durées de vie d'utilisation suivantes sont appliquées :

- Logiciels : 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 5 ans

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. S'il existe un tel indice, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur. Le montant recouvrable d'un actif est le plus élevé de son prix de vente net et de sa valeur d'utilisation. La valeur d'utilisation est la valeur actualisée nette de tout flux de trésorerie résultant de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Pour un actif auquel aucun flux de trésorerie ne peut être directement attribué, le montant recouvrable est calculé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à la valeur comptable, cette dernière est réduite à la valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Lorsqu'une immobilisation incorporelle est cédée, le gain ou la perte de cession est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation et est comptabilisé au compte de résultat en autres charges opérationnelles.

2.7. *Immobilisations corporelles*

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition ou au coût de fabrication, y compris les coûts directement imputables à la mise en place des actifs et les conditions nécessaires pour qu'ils puissent fonctionner de la manière prévue par la direction du groupe Invibes.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont enregistrées séparément lorsque leur durée d'utilisation est estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement est significativement différente. L'amortissement est comptabilisé sur une base linéaire pour réduire le coût moins la valeur résiduelle estimée. Les durées d'utilisation suivantes sont appliquées :

| Nature | Durée d'amortissement |
|------------------------------------|-----------------------|
| Equipements | 5 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 2 à 5 ans |

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. S'il existe un tel indice, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer le montant de la perte de valeur. Le montant recouvrable d'un actif est le plus élevé entre son prix de vente net et sa valeur d'utilisation. La valeur d'utilisation est la valeur actualisée nette de tout flux de trésorerie résultant de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Pour un actif auquel aucun flux de trésorerie ne peut être directement attribué, le montant recouvrable est calculé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à la valeur comptable, cette dernière est réduite à la valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Les gains ou pertes résultant de la cession de biens, d'installations et d'équipements sont déterminés comme étant la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés en résultat en autres charges opérationnelles.

2.8. Contrats de location

À la date d'entrée en vigueur du bail, le groupe Invibes comptabilise dans ses comptes consolidés un actif faisant l'objet d'un droit d'utilisation et un passif découlant d'un bail. L'actif du droit d'utilisation est mesuré au coût, qui se compose de l'évaluation initiale du passif de location, des coûts directs initiaux engagés par le Groupe, d'une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif à la fin du contrat de location, et tout paiement de location effectué avant la date d'entrée en vigueur du bail (déduction faite des incitatifs reçus).

Le Groupe Invibes amortit l'actif du droit d'utilisation sur une base linéaire à partir de la date de début du bail jusqu'à la date la plus rapprochée de la fin de la vie utile de l'actif du droit d'utilisation ou de la fin de la durée du bail. Le Groupe évalue également l'actif lorsque des indices de dépréciation existent.

2.9. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les dépôts de garantie et les titres, les créances liées aux participations non consolidées et les autres créances. Ils sont évalués à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur est inférieure à leur valeur probable de réalisation, une dépréciation est enregistrée.

2.10. Créances clients

Les créances clients comprennent les facturations relatives aux contrats de prestations de services selon le principe suivant :

Les créances facturées sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

Le groupe conclut des contrats d'affacturage avec des sociétés d'affacturage, ce qui entraîne la vente récurrente d'une partie du portefeuille de créances commerciales au factor.

Le dispositif d'affacturage de la dette entraîne une décomptabilisation s'il est qualifié comme un transfert conformément à la norme IFRS 9 et si le groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier (compte débiteur). Un transfert est un transfert admissible si :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés ; ou
- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont conservés mais la société assume une obligation de les payer au factor selon les conditions de la norme IFRS 9 étant dans la mesure où il n'y a aucune obligation de payer des montants au factor à moins de recevoir les flux de trésorerie des clients, le Groupe ne peut pas vendre ou donner en gage les créances à un tiers et la société doit remettre les flux de trésorerie qu'elle recueille sans délai important.

2.11. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont principalement constitués de créances diverses. Les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

2.13. Capitaux propres, réserves et dividendes

Le capital social représente la valeur nominale des actions qui ont été émises. Les primes d'émissions comprennent toute prime reçue à l'émission du capital social.

Les autres composantes des capitaux propres sont les suivantes :

- Réserves et bénéfices/pertes antérieurs (-) – comprend tous les bénéfices non répartis de l'exercice en cours et des exercices précédents.
- Actions propres (-) – comprend la valeur de l'option d'achat que le groupe Invibes détient sur ses propres actions.
- Ecart de conversion – comprend les écarts de conversion résultant de la conversion en EURO des états financiers des entités étrangères du Groupe.

Les distributions de dividendes versées aux actionnaires sont incluses en autres passifs courants lorsque les dividendes ont été approuvés par une assemblée générale avant la date de déclaration.

2.14. Dettes financières

Les dettes financières comprennent les prêts, les autres éléments de financement et les découverts bancaires.

Les prêts et les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, plus ou moins les coûts de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre la contrepartie reçue (nette des frais de transaction) et la valeur de rachat est constatée en résultat sur la période du prêt (méthode du taux d'intérêt effectif).

2.15. Instruments dérivés

Sauf indication contraire dans le rapport annuel, la direction considère que les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspondent à leur juste valeur.

Le groupe n'a pas souscrit d'instruments de couverture.

Voir également la note 3.2.11.4 relative aux call options sur titres.

2.16. Dettes sur contrats de location

A la date d'entrée en vigueur, le Groupe évalue les dettes des contrats de location à la valeur actualisée des loyers impayés à cette date, actualisé à l'aide du taux d'emprunt différentiel du Groupe car les contrats de location sont négociés avec des tiers, il n'est pas possible de déterminer le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location. Le taux d'emprunt différentiel est le taux estimé que le groupe Invibes devrait payer pour emprunter le même montant sur une durée similaire, et avec une garantie similaire pour obtenir un actif de valeur équivalente. Ce taux est ajusté si l'entité preneuse a un profil de risque différent de celui du groupe Invibes.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit par les paiements de location qui sont répartis entre les remboursements du principal et les coûts de financement. Le coût financier est le montant qui produit un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif de location.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les baux à court terme (baux d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les baux d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces baux sont passés en charges sur une base linéaire. De plus, certains paiements variables de location ne peuvent pas être comptabilisés comme passifs de location et sont passés en charges.

2.17. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque :

- (a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- (b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- (c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe Invibes ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe Invibes assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe Invibes doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe Invibes, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe et ne sont pas comptabilisés.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

2.18. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

2.19. Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.20. Engagements de retraite

Le Groupe n'a que des contrats à cotisations déterminées concernant les engagements de retraite. Aucun contrat à prestations déterminées n'est en place.

Les contributions aux plans à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de l'exercice auquel elles sont liées. Pour toutes les contributions déjà versées avant la fin de la période de déclaration, qui sont supérieures à la contribution à payer pour les services, l'excédent est comptabilisé comme un actif sous les charges payées d'avance. Si les cotisations à un plan à cotisations définies ne sont pas entièrement exigibles dans les 12 mois suivant la fin de la période au cours de laquelle les employés fournissent les services connexes, elles sont actualisées à leur valeur actuelle.

2.21. Revenus

L'activité du groupe Invibes est la fourniture de services de publicité numérique via la plate-forme Invibes, il existe différentes unités de facturation toutes basées sur la livraison de certains KPI.

Pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser les revenus, le Groupe Invibes suit le processus suivant :

- Identifier le contrat avec le client,
- Identifier les obligations de performance,
- Détermination du prix de transaction,
- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance,
- Comptabilisation des revenus lorsque les obligations de rendement sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé soit à un moment où le Groupe remplit ses obligations d'exécution en transférant les services promis à ses clients.

Les revenus sont constatés lors de la livraison des unités facturables. Ils sont être mesurés de manière fiable à partir des données de la plateforme Invibes.

2.22. Coût de financement et autres produits et charges financiers

Le coût de financement comprend les intérêts sur emprunt.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

2.23. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement autres éléments du résultat global, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

2.23.1. Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'imposition utilisé par les sociétés du groupe est conforme au taux d'imposition local sur les différents marchés.

2.23.2. Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantaire de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

2.24. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Les actions propres ne sont pas considérées en circulation et sont donc déduites du nombre d'actions en circulation.

Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les instruments convertibles.

2.25. Détermination des estimations et jugements comptables

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, la direction émet des jugements et utilise des estimations et hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les comptes consolidés, ainsi que dans les annexes.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont constamment établies et examinées en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs jugés raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent donc de base à la pratique du jugement nécessaire à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs, qui ne peut être obtenue d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements portés par la direction dans l'application des méthodes comptables du groupe Invibes qui ont le plus d'effet sur ces états financiers consolidés sont les suivants :

- **Capitalisation des actifs incorporels développés en interne :**

Il faut faire preuve de jugement pour distinguer la phase de recherche et de développement d'un logiciel et déterminer si les exigences en matière de reconnaissance de la capitalisation des coûts de développement sont respectées. Après la capitalisation, la direction détermine si les exigences de comptabilisation continuent d'être satisfaites et s'il existe des indices indiquant que les coûts capitalisés peuvent être dépréciés.

- **Comptabilisation des actifs d'impôts différés**

La mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés est fondée sur une évaluation de la probabilité que des revenus futurs imposables seront disponibles, sur lesquels les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales pourront être utilisés. De plus, il faut faire preuve de jugement pour évaluer l'incidence de toute limite ou incertitude juridique ou économique dans diverses juridictions.

Des renseignements sur les estimations et les hypothèses qui peuvent avoir l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses sont fournis ci-dessous. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents.

- **Dépréciation des actifs non financiers et du goodwill**

Pour évaluer la dépréciation, la direction estime le montant recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude liée à l'estimation se rapporte aux hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et la détermination d'un taux d'actualisation approprié. En 2021 et 2022, le groupe Invibes n'a enregistré aucune perte de valeur.

- **Durée d'utilisation et valeurs résiduelles des actifs amortissables**

La direction examine son estimation de la durée d'utilisation et de la valeur résiduelle des actifs amortissables à chaque clôture, en fonction de la durée d'utilité prévue des actifs.

- **Contrats de location – détermination du taux d'actualisation approprié pour mesurer le passif de location**

Comme indiqué ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de location avec des tiers propriétaires et, par conséquent, le taux implicite du bail n'est pas facilement déterminable. Par conséquent, le Groupe utilise son taux d'emprunt différentiel comme taux d'actualisation pour déterminer ses engagements de location à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. Le taux d'emprunt différentiel est le taux d'intérêt que le Groupe devrait payer pour emprunter à des conditions similaires, ce qui nécessite des estimations lorsqu'aucun taux observable n'est disponible.

Le Groupe consulte ses principaux banquiers pour déterminer le taux d'intérêt qu'ils s'attendent à devoir facturer au Groupe pour emprunter de l'argent afin d'acheter un actif similaire à celui qui est loué. Ces taux sont, le cas échéant, ajustés pour refléter la solvabilité de l'entité qui conclut le contrat de location et l'état spécifique de l'actif loué sous-jacent. Le taux d'emprunt différentiel estimé est supérieur à celui de la société mère pour les contrats de location conclus par ses filiales.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux méthodes d'estimation au cours de la période.

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du groupe.

3. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.1. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent des prestations dans les domaines du support publicitaire numérique.

A chaque typologie de prestation ne correspond pas une typologie de clientèle. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de prestation.

De fait l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe par le principal décideur opérationnel s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelque soient les entités juridiques.

Le Groupe considère donc agir sur un seul secteur celui du domaine des supports publicitaires numériques.

Indicateurs de performance par marché

Le groupe n'a qu'un seul produit significatif et donc un seul segment. Les indicateurs clés de performance sont les suivants :

| En € | MARCHES ETABLIS | MARCHES EMERGENTS | START UPS | GROUPE CENTRAL | CONSOLIDE |
|----------------------------|-----------------|-------------------|-----------|----------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 10 110 161 | 2 961 369 | 71 987 | 121 289 | 13 264 806 |
| Achats et charges externes | 4 481 562 | 1 746 625 | 414 731 | 1 432 994 | 8 075 912 |
| Frais de personnel | 2 388 300 | 1 802 697 | 370 783 | 2 396 058 | 6 957 838 |
| EBITDA | 3 113 939 | -637 482 | -536 444 | -2 900 320 | -960 307 |
| % | 31% | -22% | -745% | 0% | -7% |
| Résultat net | -213 274 | -1 761 875 | -675 356 | 951 409 | -1 699 096 |

* MARCHES ETABLIS : Invibes SAS, Invibes Spain, Invibes Switzerland et ML2GROW

** MARCHES EMERGENTS : INVIBES UK, Italy, Benelux et ADVERTISING AG

*** START UPS : ADSpark, Invibes CET, Invibes Netherlands, Denmark, Norway, Poland, Sweden, Turkey, UAE

Les marchés établis sont les marchés qui sont déjà bien connus sur leur marché.

Les marchés émergents sont des marchés qui voient une traction initiale dans leur marché.

Les start-up sont des marchés qui ont été récemment fondés et n'ont pas encore de traction sur leur marché.

Le groupe central comprend toutes les activités de soutien (finances, services juridiques, acquisition de talents, soutien aux ventes, etc.).

Les achats comprennent la somme des charges d'exploitation, des autres produits d'exploitation et des autres charges d'exploitation.

L'EBITDA est calculé comme suit : Chiffre d'affaires moins achats (y compris les actifs incorporels générés en interne, autres revenus opérationnels et autres charges opérationnels) et dépenses de personnel.

Les actifs non courants du Groupe (autres que les instruments financiers, les titres mis en équivalence, les actifs d'impôt différé et les actifs postérieurs à l'emploi) sont localisés dans les régions géographiques suivantes :

| En € | Marchés établis | Marchés émergents | Start ups | Central group | Consolidé |
|---------------------|-----------------|-------------------|-----------|---------------|-----------|
| Actifs non courants | 211 402 | 53 753 | 0 | 3 907 579 | 4 172 734 |

Les actifs non courants sont répartis en fonction de leur emplacement physique.

3.2. Notes sur le bilan consolidé

3.2.1. Goodwill

| | Suisse | Espagne | Belgique | Pologne | TOTAL |
|--|--------------|-----------|------------|----------|--------------|
| Valeur brute à l'ouverture 2022 | 1 932 | 65 | 102 | | 2 100 |
| Variations de périmètre | | | | 4 | 4 |
| Valeur brute à la clôture 2022 | 1 932 | 65 | 102 | 4 | 2 104 |

| | Suisse | Espagne | Belgique | Pologne | TOTAL |
|--|--------------|-----------|------------|----------|--------------|
| Valeur nette à l'ouverture 2022 | 1 932 | 65 | 102 | | 2 100 |
| Variations de périmètre | | | | 4 | 4 |
| Valeur nette à la clôture 2022 | 1 932 | 65 | 102 | 4 | 2 104 |

| | Switzerland | Spain | Belgium | TOTAL |
|--|--------------|-----------|------------|--------------|
| Valeur nette à l'ouverture 2021 | 1.932 | 65 | 102 | 2.100 |
| Valeur nette à la clôture 2021 | 1.932 | 65 | 102 | 2.100 |

Une nouvelle entité a été acquise en Pologne. Le montant du goodwill correspondant est de 4 K€.

Conformément à la norme IFRS 8, la majorité du goodwill d'un montant de 1 932 K€ peut être attribuée à l'unité génératrice de trésorerie Suisse. Le goodwill attribuable aux autres unités génératrices de trésorerie n'est pas significatif.

La valeur recouvrable de ces actifs testée selon la méthode des DCF s'élève à 2 434 K€ d'euros au 31 décembre 2021.

Les hypothèses clés de la direction incluent :

- les calculs utilisent les projections de flux futurs de trésorerie disponibles des 5 prochains exercices, combinées avec un taux de croissance annuel continu (croissance terminale) de 1 % ;
- Les taux de croissance utilisés reflètent la croissance continue conforme aux attentes du groupe ;
- une diminution du coût des biens vendus et des frais généraux en fonction de l'effet d'échelle ;
- les investissements de remplacement.

Les projections utilisées dans la méthode du DCF sont fondées sur l'expérience passée et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

La direction du Groupe estime qu'il s'agit de la meilleure donnée disponible pour prévoir ces marchés. Les projections de flux de trésorerie reflètent des marges bénéficiaires stables réalisées immédiatement avant la période budgétaire la plus récente. Aucune amélioration attendue de l'efficacité n'a été prise en compte et les prix et les salaires reflètent les prévisions d'inflation publiquement disponibles pour l'industrie.

Les flux prévisionnels de trésorerie sont calculés à partir des business plans consolidés de chaque UGT couvrant 5 exercices (hors l'exercice en cours). Les business plans précédemment mentionnés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux appliqués au processus budgétaire, c'est-à-dire établis sur la base de la meilleure connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant ;

- Une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini. Sur le périmètre Europe le taux de croissance à l'infini retenu est de 1 % au 31 décembre 2021 ;
- Le taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Ce taux reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie hors effet impôt conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Il s'élève à 6,54 % au 31 décembre 2021.

Le taux de croissance à l'infini est l'hypothèse la plus sensible concernant l'évaluation des tests de dépréciations. Une baisse de 0.5 point de base du taux de croissance à l'infini aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 232 K€. Une hausse de 1 point de base du WACC aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 522 K€. Dans ces deux cas, cela ne conduirait pas à constater de perte de valeur.

3.2.2. Autres immobilisations incorporelles

| | Logiciels | Autres | Total |
|---------------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| Valeur brute au 1 janvier 2022 | 5 881 | 48 | 5 929 |
| Acquisitions | 1 200 | 0 | 1 200 |
| Valeur brute au 30 juin 2022 | 7 081 | 48 | 7 129 |

| | Logiciels | Autres | Total |
|---|--------------|-----------|--------------|
| Amortissements au 1 janvier 2022 | 3 189 | 11 | 3 200 |
| Amortissements | 460 | 5 | 465 |
| Amortissements au 30 juin 2022 | 3 649 | 16 | 3 665 |

| | | | |
|---|--------------|-----------|--------------|
| Valeur Nette Comptable au 30 juin 2022 | 3 432 | 32 | 3 464 |
|---|--------------|-----------|--------------|

| | Logiciels | Autres | Total |
|---|--------------|-----------|--------------|
| Valeur brute au 1 janvier 2021 | 4 342 | 54 | 4 396 |
| Acquisitions | 1 539 | | 1 539 |
| Ecart de conversion | | -6 | -6 |
| Valeur brute au 31 décembre 2021 | 5 881 | 48 | 5 929 |

| | Logiciels | Autres | Total |
|---|--------------|-----------|--------------|
| Amortissements au 1 janvier 2021 | 2 409 | 2 | 2 411 |
| Amortissements | 780 | 9 | 789 |
| Amortissements au 31 décembre 2021 | 3 189 | 11 | 3 200 |

| | | | |
|---|--------------|-----------|--------------|
| Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2021 | 2 692 | 37 | 2 729 |
|---|--------------|-----------|--------------|

Les principaux investissements de l'année 2022 ont été d'autres développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ils ont été capitalisés sur la base du principe du coût (cf note 3.3.3). Les amortissements de 2022 s'élèvent à 465 K€.

Les principaux investissements de l'année 2021 correspondent des améliorations et de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été activés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les dépréciations de l'exercice s'élèvent à 789 K€.

3.2.3. Immobilisations corporelles

| | Construction | Installations techniques | Autres | Total |
|---------------------------------------|--------------|--------------------------|------------|------------|
| Valeur brute au 1 janvier 2022 | 17 | 95 | 275 | 387 |
| Acquisitions | 1 | 29 | 93 | 123 |
| Valeur brute au 30 juin 2022 | 18 | 124 | 369 | 511 |

| | Construction | Installations techniques | Autres | Total |
|---|--------------|--------------------------|------------|------------|
| Amortissements au 1 janvier 2022 | 9 | 19 | 99 | 127 |
| Amortissements | 2 | 17 | 41 | 59 |
| Diminutions | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Amortissements au 30 juin 2022 | 11 | 36 | 140 | 187 |

| | | | | |
|---|----------|-----------|------------|------------|
| Valeur nette comptable au 30 juin 2022 | 7 | 88 | 229 | 324 |
|---|----------|-----------|------------|------------|

| | Construction | Installations techniques | Autres | Total |
|---|--------------|--------------------------|------------|------------|
| Valeur brute au 1 janvier 2021 | 18 | 23 | 93 | 134 |
| Acquisitions | 5 | 75 | 179 | 259 |
| Sorties | -6 | -2 | -4 | -12 |
| Autres | | | 7 | 7 |
| Valeur brute au 31 décembre 2021 | 17 | 95 | 275 | 387 |

| | Construction | Installations techniques | Autres | Total |
|---|--------------|--------------------------|-----------|------------|
| Amortissements au 1 janvier 2021 | 6 | 4 | 55 | 65 |
| Amortissements | 3 | 17 | 47 | 67 |
| Diminutions | | -2 | -4 | -6 |
| Amortissements au 31 décembre 2021 | 9 | 19 | 99 | 127 |

| | | | | |
|---|----------|-----------|------------|------------|
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2021 | 8 | 75 | 176 | 260 |
|---|----------|-----------|------------|------------|

Les principaux investissements de l'année 2022 des installations techniques sont liées aux serveurs. Les investissements liés aux autres immobilisations corporelles sont principalement des ordinateurs portables, des ordinateurs, des bureaux, des chaises et d'autres petits investissements.

Les principaux investissements de l'année 2021 liés aux bâtiments sont des investissements dans un immeuble loué pour le nouveau siège social en Belgique (rénovation du bureau) et liés aux autres immobilisations corporelles sont principalement des ordinateurs portables, des ordinateurs, des bureaux, des chaises et d'autres petits investissements.

3.2.4. Actifs faisant l'objet de contrats de location

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les états financiers consolidés 2022 :

| Droit d'utilisation de l'actif | Nb. De contrats en leasing | Fourchette de fin de contrat | Durée moyenne restant | Nb. De contrats avec options d'extension | Nb. De contrats avec options d'achats | Nb. De contrats avec paiements variables selon indice | Nb. De contrats avec option de résiliation |
|--------------------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------|--|---------------------------------------|---|--|
| Constructions | 2 | 1-3 years | 2 years | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Véhicules | 9 | 1-4 years | 2 years | 0 | 9 | 0 | 0 |

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les états financiers consolidés 2021 :

| Droit d'utilisation de l'actif | Nb. De contrats en leasing | Fourchette de fin de contrat | Durée moyenne restant | Nb. De contrats avec options d'extension | Nb. De contrats avec options d'achats | Nb. De contrats avec paiements variables selon indice | Nb. De contrats avec option de résiliation |
|--------------------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------|--|---------------------------------------|---|--|
| Constructions | 2 | 1-3 years | 2 years | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Véhicules | 9 | 1-4 years | 2 years | 0 | 9 | 0 | 0 |

La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'un contrat de location est de 468 K€ au 31 décembre 2021 contre 385 K€ en juin 2022.

Ces actifs ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 - Contrats de location, qui s'applique à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 et suivants.

Les actifs correspondants sont mesurés au prix de revient et amortis en utilisant la durée de vie utile estimée sur une base linéaire.

En juin 2022, les investissements en actifs de location s'élèvent à 20 K€ et sont liés aux véhicules. L'amortissement pour la période s'élève à 103 K€.

En 2021, les investissements en actifs de location s'élèvent à 308 K€ et sont liés aux véhicules et aux bureaux. L'amortissement pour la période s'élève à 189 K€.

3.2.5. Actifs financiers non courants

| | Autres actifs non courants | Valeur nette |
|----------------------------|----------------------------|--------------|
| au 1 janvier 2022 | 760 | 760 |
| Acquisitions/Augmentations | 221 | 221 |
| Cessions/Diminutions | -192 | -192 |
| Variations taux de change | 1 | 1 |
| au 30 juin 2022 | 790 | 790 |
| | Autres actifs non courants | Valeur nette |
| au 1 janvier 2021 | 1 284 | 1 284 |
| Acquisitions/Augmentations | 378 | 378 |
| Cessions/Diminutions | -15 | -15 |
| Autres | -890 | -890 |
| Variations taux de change | 3 | 3 |
| au 31 décembre 2021 | 760 | 760 |

L'essentiel des autres actifs financiers non courant est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

La diminution de 890 K€ provient principalement de la décision du Conseil d'Administration de la société de modifier la comptabilisation du fonds de garantie d'affacturage en 2021. Selon la méthode précédente, les fonds de garantie d'affacturage étaient présentés en actifs financiers non courants, en autres actifs courants et en découverts bancaires en fonction de leur position finale à la fin de l'exercice. Il est désormais présenté net en créances commerciales. L'impact de ce changement de représentation a provoqué un mouvement en 2021 de 890 K€ entre actifs financiers non courants et créances commerciales.

3.2.6. Impôts différés actifs et passifs

| | 30/06/2022 | 01/01/2022 |
|--------------------------|------------|------------|
| Actifs d'impôts différés | 350 | 339 |

Sur la base d'hypothèses de gestion, le Conseil d'Administration a estimé qu'il sera en mesure d'utiliser certaines des pertes antérieures à l'avenir. Par conséquent, des impôts différés relatifs aux pertes sont

comptabilisés dans les états financiers. 2021 est la première année où ces actifs d'impôt différé ont été comptabilisés.

Aucun impôt différé actif sur les déficits de la période n'a été comptabilisé dans les comptes de la situation intermédiaire.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporaires et des déficits fiscaux non utilisés sont résumés comme suit :

| | 31/12/2021 | Comptabilisé en capitaux propres | Reclassement | Comptabilisé au compte de résultat | 30/06/2022 |
|-----------------------------|-------------|----------------------------------|--------------|------------------------------------|-------------|
| Impôt différé passif | | | | | |
| Ecart de conversion | 14 | -14 | | | |
| Impôt différé actif | | | | | |
| Déficits reportables | -339 | | | 7 | -331 |
| Actifs de location | | | | -6 | -6 |
| Ecart de conversion | | -12 | | | -12 |
| au 30 juin 2022 | -325 | -26 | | 1 | -350 |

Les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global se rapportent aux différences de change lors de la conversion d'opérations en monnaie étrangère.

En se fondant sur les hypothèses de gestion, le groupe a évalué qu'il sera en mesure d'utiliser certaines des pertes à l'avenir. Par conséquent, des impôts différés sur les pertes sont comptabilisés dans les états financiers.

Les déficits fiscaux reportés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élèvent à 4 369 K€ pour l'exercice 2021. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces déficits, dans la mesure où les actifs d'impôt différé ont été évalués en fonction des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets de 2021 et les projections pour les quatre prochaines années. Ces projections démontrent qu'il est peu probable qu'il y ait suffisamment de bénéfices imposables afin de pouvoir bénéficier de ces déficits reportables.

Les pertes fiscales reportées sans limitation de temps s'élèvent à 2 263 K€ en 2021. Les pertes fiscales reportées dans le temps, qui expirent en 2027, s'élèvent à 3 288 K€.

Les actifs d'impôt différé ont également fait l'objet d'analyses de sensibilité conformément à IAS 1.129. Si le taux d'imposition augmente de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 350 K€. Si le taux d'imposition diminue de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 328 K€.

Le conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a aucune raison de procéder à une dépréciation durable des actifs d'impôt différé.

3.2.7. Créances clients

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Créances clients brutes | 7 478 | 8 636 |
| Pertes de valeur | -23 | -23 |
| Créances clients nettes | 7 454 | 8 613 |

La diminution des créances clients brutes est due d'une part à la saisonnalité de l'activité avec un fort pic de chiffre d'affaires au 4^{ème} trimestre de l'année 2021, d'autre part à une hausse de l'activité en 2022 par rapport à 2021 (croissance de 50 % au premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021).

Toutes les créances clients sont court terme. La valeur comptable des créances clients est comptabilisée à leur juste valeur.

Hormis pour les créances clients échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe Invibes estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

Le groupe Invibes a conclu et signé des contrats d'affacturage avec FactoFrance GE et Bibby Financial Services à la suite desquels une partie du portefeuille de créances commerciales est revendue au facteur. A fin juin 2022, le montant des créances cédées dans le cadre de ces contrats d'affacturage s'élevait 1 728 K€.

3.2.8. Actifs d'impôts courants

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------|------------|------------|
| Créances de TVA | 800 | 985 |
| Actifs d'impôts courants | 800 | 985 |

La baisse de la position de la TVA est également due à la saisonnalité de l'activité malgré l'augmentation de l'activité.

3.2.9. Autres actifs courants

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Avances, acomptes sur commandes | 110 | 155 |
| Autres créances | 1 723 | 1 019 |
| Autres actifs courants | 1 833 | 1 174 |

Détail des autres créances :

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Créances sociales | 39 | 27 |
| Débiteurs divers | 1 293 | 834 |
| Charges constatées d'avance | 153 | 158 |
| Total Autres créances | 1 723 | 1 019 |

Les autres actifs à court terme sont principalement constitués de débiteurs divers. Ceux-ci sont principalement des charges constatées d'avance et des débiteurs divers. Les débiteurs divers sont passés de 834 K€ en 2021 à 1 293 K€ en 2022 en raison de l'augmentation de l'activité du groupe.

3.2.10. Trésorerie et équivalent de trésorerie

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|---------------|---------------|
| Trésorerie et équivalents trésorerie | 21 083 | 10 093 |
| Total Trésorerie et équivalents trésorerie | 21 083 | 10 093 |

Au 31 décembre 2021, 189 K€ étaient inaccessibles au Groupe afin de procéder à une augmentation de capital d'Invibes advertising NV qui a eu lieu le 1er mars 2022.

Toutes les restrictions sur les dépôts bancaires ont été levées au moment de l'approbation des états financiers consolidés le 22 mars 2022.

3.2.11. Capitaux propres

3.2.11.1. Capital social

Le capital social de Invibes Advertising NV au 30 juin 2022 est composé de 4 448 548 actions au nominal de 6.44 euros entièrement libérées.

Le capital social de Invibes Advertising NV au 31 décembre 2021 était composé de 3 435 406 actions au nominal de 3.40 euros entièrement libérées.

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de capital par placement privé d'environ 16,8 M€ début 2022 afin de financer son développement. L'augmentation de capital a été réalisée avec renonciation au droit préférentiel de souscription par un placement privé auprès d'investisseurs. Au total, 932 000 actions nouvelles ont été émises à un prix unitaire de 18 euros, y compris la prime d'émission, soit 3,40 euros de valeur nominale et 14,60 euros de prime d'émission pour un montant brut total de 16 776 000 euros, soit 21,3 % de l'encours d'Invibes Advertising après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions reflétait une décote de 11,8 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société au 26 janvier 2022. A l'issue de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising est passée de 11 664 959,33 euros à 28 440 959,33 euros, divisé en 4 367 406 actions d'une valeur nominale de 6,51 euros chacune.

La conversion de bons de souscription ayant eu lieu le 1er mars 2022 a entraîné une augmentation de capital de 188.598,08 € et une création de 81.142 actions nouvelles.

3.2.11.2. Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion relatifs à la conversion des fonds propres des filiales hors zone euro s'élève à K€ -11 en 2022. Elle s'élève à 71 K€ en 2021. Les impôts différés sur les écarts de conversion s'élèvent à 14 K€ en 2021 et -12 K€ en 2022.

3.2.11.3. Variations de périmètre

Le nombre d'actions détenues sur INVIBES ADVERTISING AG et Invibes Switzerland AG a augmenté. Ces mouvements représentent une diminution des participations minoritaires de 29 K€ et une augmentation des capitaux propres part groupe de 85 K€.

3.2.11.4. Actions propres

Lors de la levée de fonds du 20 avril 2021, Invibes Advertising NV s'est vue accorder le droit irrévocable d'acheter un total de 526 324 actions des participants à l'augmentation.

Les souscripteurs de cette augmentation de capital accordent à Invibes Advertising NV un droit irrévocable d'acheter tout ou partie des nouvelles actions ordinaires émises par la société (526 324) à la suite de cette augmentation de capital du 20 avril 2021. Invibes Advertising NV doit payer 37 K€ par trimestre. 105 K€ ont déjà été payés pour cette option. 195 K€ sont comptabilisés en autre passif à court terme et 150 K€ en tant qu'autre passif à long terme. L'option d'achat implique un TRI (Taux de Rendement Interne) de 14% au moment de l'exercice. Invibes Advertising NV a la possibilité d'utiliser ce call option en 2023 et 2024, le montant maximal des options pouvant être exercées en 2024 est plafonné à 55 % du total des options, aucun plafond n'existe en 2023.

3.2.11.5. Option de vente

Une option de vente sur les actions Invibes Advertising NV a expiré en 2021, ce qui a entraîné une augmentation des réserves de 543 K€ en 2021.

3.2.11.6. Calcul du résultat par actions

Sont présentés ci-après les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 | 30/06/2021 |
|---|------------|------------|------------|
| Nombre d'actions | 4 448 548 | 3 435 406 | 2 909 082 |
| nombre moyen pondéré d'actions | 4 301 237 | 3 268 818 | 2 909 082 |
| Nombre moyen pondéré d'actions donnant droit au dividende | 4 301 237 | 3 268 818 | 2 909 082 |
| Nombres d'actions sur instruments convertibles | 446 499 | 527 641 | 391 541 |
| Nombre moyen pondéré d'actions sur instruments convertibles | 476 027 | 416 524 | 391 541 |

| Bénéfice/déficit (-) de la période | 31/12/2021 | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|------------|------------|------------|
| Bénéfice/déficit (-) revenant au groupe | -1 699 096 | 420 747 | -156 000 |
| Par action sur la base du montant total des actions (en €) | -0,382 | 0,122 | -0,054 |
| Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (en €) | -0,395 | 0,129 | -0,054 |
| Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ayant droit au dividende (en €) | -0,395 | 0,129 | -0,054 |
| Dilué par action sur la base du nombre total d'actions (€) | | 0,106 | |
| Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (€) | | 0,114 | |
| Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ayant droit au dividende (en €) | | 0,114 | |

Le Groupe enregistre un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action sont calculés en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période.

Le bénéfice dilué par action est déterminé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires qui ont un effet potentiellement diluant qui comprennent notamment les instruments convertibles.

Le nombre moyen pondéré d'actions est calculé comme suit :

| Date | Nombre d'actions | Nombre de jours |
|----------------|------------------|-----------------|
| 28/01/2022 | 4 367 406 | 28 |
| 01/03/2022 | 4 448 548 | 32 |
| 30/06/2022 | 4 448 548 | 121 |
| 30/06/2022 | 4 448 548 | |
| Moyenne 2021 | 3 268 818 | |
| Moyenne 1S2022 | 4 301 237 | |

3.2.12. Emprunts et dettes financières

| | 01/01/2022 | Augmentation | Diminution | Reclassement | Autres | 30/06/2022 |
|---------------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------|--------------|
| Emprunts obligataires | | | | | | 0 |
| Dettes financières | 3 629 | 18 | -1 084 | 195 | 6 | 2 764 |
| Concours bancaires courants | 2 575 | | -137 | | | 2 438 |
| Dettes financières diverses | 150 | | | | | 150 |
| Intérêts courus non échus | | | | | | 0 |
| Total Dettes financières | 6 354 | 18 | -1 221 | 195 | 6 | 5 352 |

Le groupe Invibes rembourse ses prêts en 2022 provoquant une diminution de 1 084 K€ du passif financier. En raison de ces mouvements, le total des passifs financiers est passé de 5 247 K€ en 2020 à 6 354 K€ en 2021.

Les dettes diverses de 150 K€ correspondent aux actions de trésorerie (cf note 3.2.11.4).

Les emprunts auprès des autres établissements de crédit et les concours bancaires courants sont garantis par un nantissement sur des actifs commerciaux (cf note 4.2.2. Actifs courant nantis).

| | 30/06/2022 | Courant | Non courant | Taux fixes | Taux variables |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Dettes financières | 2 764 | 1 412 | 1 352 | 2 764 | |
| Concours bancaires courants | 2 438 | 2 438 | | 2 438 | |
| Dettes financières diverses | 150 | | 150 | 150 | |
| Total Dettes financières | 5 352 | 3 850 | 1 502 | 5 352 | 0 |

Les découverts bancaires à court terme sont inclus dans les dettes financières présentées ci-dessus.

Les dettes financières par échéance se présentent comme suit :

| | 30/06/2022 | - 1an | 1 à 5 ans | + 5 ans |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Dettes financières | 2 764 | 1 412 | 1 196 | 156 |
| Concours bancaires courants | 2 438 | 2 438 | | |
| Autres dettes financières diverses | 150 | | 150 | |
| Total Dettes financières | 5 352 | 3 850 | 1 346 | 156 |

La majorité des passifs financiers sont exigibles dans un délai d'un an en ce qui concerne les découverts à court terme et les prêts qui ont atteint leur date d'échéance. La partie restante du passif financier est due entre 1 et 5 ans, seule une très petite partie a une date d'échéance supérieure à 5 ans.

Il y a un prêt d'environ 245 K€ qui a un taux d'intérêt de 1,99 %, un autre de 170 K€ avec un taux de 2,3 %, un prêt de 1 000 K€ avec un taux de 0,25 % et un de 500 K€ avec un taux de 4,56 %. Il y a aussi quelques petits prêts ayant des taux entre 2,5 % et 6,5 %.

3.2.13. Dettes de location

| | 30/06/2022 | Courant | Non courant | Taux fixes | Taux variables |
|--------------------|------------|---------|-------------|------------|----------------|
| Dettes de location | 452 | 162 | 290 | 452 | |

| | 30/06/2022 | - 1an | 1 à 5 ans | + 5 ans |
|--------------------|------------|-------|-----------|---------|
| Dettes de location | 452 | 162 | 290 | |

Les dettes de location sont garanties par les actifs sous-jacents connexes. Les paiements de location futurs au 30 juin 2022s'analysent comme suit :

| | Montant total | < 1 an | De 1 à 5 ans | > 5 ans |
|------------------------|---------------|------------|--------------|---------|
| Redevances de location | 471 | 239 | 232 | - |
| Charges financières | (19) | (11) | (7) | - |
| Valeur nette | 452 | 228 | 224 | - |

Les contrats de location à long terme sont liés soit à la location de voitures à long terme, soit à la location à long terme de bureaux. Ils sont passés de 518 K€ en 2021 à 452 K€ au 30/06/2022.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les contrats de location à court terme (contrats de location d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire.

Les charges relatives aux paiements non inclus dans l'évaluation de la dette locative se présentent comme suit :

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---|------------|------------|
| Contrats de location à court terme et actifs de faible valeur | 289 | 615 |
| Total | 289 | 615 |

Les contrats de location à court terme se composent de contrats de location à court terme de bureaux et de location de voitures à court terme. Ceux-ci sont passés de 615 K€ en 2021 à 289 K€ au 30/06/2022.

3.2.14. Fournisseurs

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs | 3 978 | 5 171 |
| Total Fournisseurs | 3 978 | 5 171 |

Tous les montants sont court terme. Les dettes commerciales sont comptabilisées à leur juste valeur.

La baisse des dettes commerciales est due d'une part à la saisonnalité de l'activité avec un fort pic de chiffre d'affaires au quatrième trimestre de l'année, d'autre part à une hausse de l'activité en 2022 par rapport à 2021 (croissance de 50 % au premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021).

3.2.15. Dettes d'impôts courantes

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--|--------------|--------------|
| Dettes fiscales hors IS | 1 225 | 1 907 |
| Total Dettes d'impôts courantes | 1 225 | 1 907 |

La diminution des dettes fiscales (correspondant à la TVA uniquement) est due à la saisonnalité de l'activité malgré l'augmentation de l'activité.

3.2.16. *Autres passifs courants*

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Avances, acomptes | 181 | 624 |
| Fournisseurs Immobilisation | | |
| Dettes sociales | 1 000 | 873 |
| Créditeurs divers | 1 007 | 1 103 |
| Total Autres passifs courants | 2 189 | 2 600 |

Les avances et acomptes ont diminué en 2022 en raison d'une date d'arrêté différente et de la saisonnalité.

Les dettes sociales ont également augmenté en raison de l'augmentation de la main-d'œuvre. 188 K€ des créditeurs divers de 2021 se rapportent aux dépôts déjà reçus des actionnaires en vue de l'augmentation de capital au 1^{er} mars 2022. Les autres montants se rapportent à différents passifs, aux notes de crédit qui doivent être émises pour 2021, aux dépenses du personnel qui doivent être payées à l'avance, aux coûts qui doivent être comptabilisés en 2021, mais qui s'étalent sur des périodes plus longues.

450 K€ des créditeurs divers correspondent à une option d'achat d'actions d'Invibes Advertising NV (cf note 3.2.11.4).

3.3. Notes sur le compte de résultat consolidé

3.3.1. Revenus

Le Groupe exerce son activité sous un seul segment opérationnel.

Les entités opérationnelles du groupe Invibes (cf note 2.3) offrent toutes des services de publicité en flux aux annonceurs. La nature de ces services est donc comparable.

Le chiffre d'affaires est passé de 8 715 K€ au premier semestre 2021 à 13 265 K€ au premier semestre 2022, ce qui représente une augmentation de 52 %.

Cette croissance est purement organique, par rapport à 2021. Générant 13.3 M€. Au cours de la période, le Groupe a bénéficié de l'augmentation soutenue (+45%) des pays existants (France, Espagne, Suisse et Belgique) démontrant que, bien qu'à un stade avancé, ces pays avaient encore un fort potentiel de développement. Les pays en phase d'expansion (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique) ont également enregistré une très forte croissance en 2022 (+73%), illustrant une fois de plus la force du modèle de développement international d'Invibes Advertising. Ceci est basé sur sa capacité avérée à déployer son activité rapidement et avec succès dans un nouveau pays afin qu'il devienne un contributeur à l'entreprise. À cet égard, les nouveaux pays récemment ouverts (Pays-Bas, pays nordiques, Afrique du Sud, Émirats Arabes Unis, Pologne et République tchèque), qui sont actuellement en phase de démarrage, ont réalisé des ventes de l'ordre de 200 K€.

3.3.2. Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels sont principalement constitués de subventions (23 K€), de reprise de provisions antérieures (92 K€) et de produits divers (60 K€).

3.3.3. Capitalisation des actifs incorporels générés en interne

Les coûts salariaux internes de l'équipe R&D travaillant sur la plateforme Invibes ainsi que les achats externes connexes sont activés en actifs incorporels. Ils s'élèvent à 1 090 K€ en 2022. En 2021, ce montant a été déduit des coûts (personnel et dépenses de fonctionnement) au lieu de le présenter séparément. L'augmentation du montant est due à l'expansion de l'équipe de R&D pour développer davantage la Plateforme.

Ces dépenses répondent aux critères de comptabilisation à l'actif conformément à IAS 38.57. Pour plus d'informations, voir la rubrique Logiciels développés en interne (cf note 3.2.2).

3.3.4. Frais d'exploitation

Les autres achats et charges externes ont augmenté de 72 % en 2022 par rapport à 2021. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des dépenses découlant de l'augmentation des revenus. (cf note 3.3.1) et des investissements dans les marchés en start up.

3.3.5. Salaires et charges

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 | 30/06/2021 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Salaires | 6 090 | 7 576 | 2 786 |
| Charges sociales | 868 | 1 514 | 607 |
| Total charges de personnel | 6 958 | 9 090 | 3 393 |

Effectifs moyens :

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 | 30/06/2021 |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Employés | 185,0 | 112,8 | 111,0 |
| Cadres | 13,0 | 11,0 | 4,0 |
| Effectif mis à disposition | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total effectif moyen | 198,0 | 123,8 | 115,0 |

Le nombre total d'effectif moyen est passé de 115 à 198, ce qui représente une augmentation de 72 %. Celle-ci est due à la poursuite de l'expansion dans le monde et à la croissance des marchés déjà existants.

Rémunération des mandataires sociaux :

Pour le premier semestre 2022, le montant de la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 183 K€ :

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|--------------|--------------|
| Fixe | 177,0 | 177,0 |
| Véhicule | 6,0 | 6,0 |
| Total rémunération des mandataires sociaux | 183,0 | 183,0 |

Chaque membre du conseil d'administration reçoit 2 000 options d'achat d'actions de Invibes Advertising NV par an. Le montant total des options d'achat d'actions pour 2020 était de 10 000 options, pour 2021, le total était de 14 000.

3.3.6. Dotation aux amortissements et provisions

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|---|------------|------------|
| Immobilisations incorporelles | 465 | 355 |
| Immobilisations corporelles | 56 | 26 |
| Droits d'utilisation | 106 | 91 |
| Total Dotations aux Amortissements | 627 | 472 |
| Dotations nettes aux provisions de créances | | |
| Dotations nettes aux provisions pour risques et charges | 3 | 31 |
| Total Dotations aux Provisions | 3 | 31 |
| | | |
| Total Dotations aux amortissements et provisions | 630 | 504 |

Les charges d'amortissement sont passées de 504 K€ à 630 K€ en raison de l'augmentation des investissements.

3.3.7. Frais d'exploitation

Les autres charges opérationnelles concernent principalement la TVA non déductible, et les autres coûts.

3.3.8. Résultat financier

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|--|-------------|-------------|
| Coût de l'endettement court et moyen terme | -144 | -127 |
| Coût de l'endettement financier | -144 | -127 |
| Gains de change | 50 | 28 |
| Autres | 0 | 1 |
| Autres produits financiers | 50 | 29 |
| Pertes de change | -24 | -29 |
| Autres | -23 | -84 |
| Autres charges financières | -47 | -113 |
| Total Résultat Financier | -141 | -211 |

Le résultat financier a augmenté de -211 K€ en 2021 à -141 K€ en 2022 en raison de l'encours diminué en 2022 par rapport à 2021.

3.3.9. Charges d'impôts

| | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Charge d'impôt exigible | -1 | -7 |
| Charge d'impôt différé | -1 | 5 |
| Charge d'impôt (-) / produit | -2 | -1 |

Preuve d'impôt :

| Rapprochement entre taux d'impôt effectif et taux d'impôt applicable en K€ | 30/06/2022 | 30/06/2021 |
|--|---------------|-------------|
| Résultat net | -1 740 | -213 |
| Charge d'impôt (-) / produit | -2 | -1 |
| Résultat avant impôt | -1 738 | -212 |
| Taux d'imposition théorique applicable | 7,00% | 7,00% |
| Impôt théorique attendu | 122 | 15 |
| Incidences différences permanentes | -41 | 30 |
| Déficit fiscal sans comptabilisation d'impôt différé | -185 | -254 |
| Activation de déficits antérieurs | | |
| Utilisations des déficits antérieurs | | 136 |
| Ecart de taux filiales étrangères | 103 | 72 |
| Total Charge d'impôt | -2 | -1 |

Le « taux d'imposition théorique applicable » s'élève à 7 % en 2022 et 2021.

Le « taux d'imposition théorique » est calculé au moyen de la moyenne pondérée des taux d'imposition théoriques nationaux qui s'appliquent aux bénéficiaires des entités imposables dans la juridiction fiscale concernée. Les impôts calculés au taux d'imposition théorique sont calculés en multipliant les bénéfices des personnes morales qui ont réalisé un bénéfice par le taux d'imposition des juridictions fiscales concernées.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1. Honoraires des commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes, Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA, a reçu une rémunération de 81 200 EUR pour son mandat en 2022.

4.2. Engagements hors bilan

4.2.1. Call options sur titres Invibes Advertising AG et Invibes Switzerland

Les sociétés Invibes Advertising AG et Invibes Advertising NV et Monsieur Alexander OESCHGER ont conclu par acte du 19 novembre 2018 une promesse synallagmatique d'achat (dénommée « call option ») aux termes duquel :

- Invibes Advertising AG se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes Switzerland entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2025.
- Invibes Advertising NV se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes AG entre le 19 novembre 2018 et le 31 décembre 2028.

La direction a estimé que la valeur de ces options d'achat n'est pas significative et que la probabilité de les exercer est très faible. Par conséquent, la valeur de ces options n'est pas comptabilisée dans les états financiers mais indiquée en engagements hors bilan.

4.2.2. Autres engagements

| | 30/06/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| <i>Engagements reçus</i> | | |
| Encours de l'affacturage déconsolidé | 1 728 | 6 773 |
| TOTAL | 1 728 | 6 773 |

En cours de l'affacturage déconsolidé :

Le groupe a conclu et signé des contrats d'affacturage avec Factofrance GE et Bibby Financial Services à la suite desquels une partie du portefeuille de créances commerciales est revendue au facteur. A fin juin 2022, le montant des créances cédées dans le cadre de ce programme factoriel s'élevait à 1 728 K€ contre 6 773 K€ à fin 2021.

Actifs à court terme nantis :

Le groupe Invibes a accordé un nantissement sur ses actifs de 1 200 K€ en faveur d'ING et de Belfius Bank et un mandat pour un nantissement sur l'activité de 700 K€ en garantie de ses engagements financiers auprès de ces banques.

4.3. Parties liées

Relation avec la société :

Nemo Services BV, dirigée par Monsieur Kris Vlaemynck, et la Société NP Finance, représentée par Monsieur Nicolas Pollet, ont déclaré avoir un conflit d'intérêt en ce qui concerne l'approbation et l'octroi du plan de bons de souscriptions 2021, en vertu de laquelle des bons de souscription ont été émis en faveur de NV VP Ventures, susmentionné, avec suppression des droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

Le dirigeant de Nemo Services BV est également administrateur de NV VP Ventures. L'administrateur de la Société NP Finance est également administrateur de NV VP Ventures.

Le conflit d'intérêts consistait dans le fait que NV VP Ventures avait un intérêt à fixer les conditions d'émission des warrants aussi bas que possible (notamment en ce qui concerne le prix d'exercice des droits de

souscription), alors que la Société avait intérêt à émettre les bons de souscription aux conditions d'émission les plus élevées.

Compte tenu de l'intérêt conflictuel, les administrateurs concernés n'ont pas, conformément à l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations belges, participé aux délibérations et au vote relatifs à l'approbation et à l'octroi du plan de bons de souscription 2021, dans le cadre duquel des bons de souscription d'actions ont été émis avec suppression des droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

Par conséquent, les administrateurs de Nemo Services BV et Société NP Finance s'étaient retirés de l'assemblée et n'avaient pas participé aux délibérations et au vote concernant le plan de bons de souscription d'actions proposé.

Après délibération des administrateurs restants, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le plan de bons de souscription 2021, tel que conçu par le directeur général, et son exécution, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission de trois droits de souscription dans les conditions décrites dans le plan de bons de souscription 2021. Ce plan donnait à NV VP Ventures le droit de souscrire à trois dates différentes, liées à trois périodes de référence distinctes.

Le nombre de nouvelles actions que VP Ventures peut souscrire a été fixé au nombre qui serait nécessaire pour aligner le pourcentage de participation que NV VP Ventures et Nicolas Pollet détenaient ensemble dans le capital de la Société à la fin d'une période de référence spécifique qu'ils détenaient conjointement à la date d'émission des droits de souscription. Les actions nouvellement émises ont les mêmes droits que les autres actions détenues par VP Ventures.

À l'exception des transactions entre sociétés consolidées, qui sont éliminées au cours du processus de consolidation, et de la rémunération accordée aux mandataires sociaux pour laquelle il est fait référence à la note 4.4 Dépenses de personnel, les opérations et les soldes impayés des autres parties liées sont négligeables pour 2021 et 2022.

4.4. Facteurs de risque

4.4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le risque provient principalement des créances clients et des titres de placement.

Créances clients et autres créances

L'exposition du groupe au risque de crédit est principalement influencée par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique du portefeuille de clients, en particulier le risque de défaut pour le secteur d'activité et le pays où les clients opèrent, n'a pas d'impact réel sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente sa valorisation des pertes liées au négoce et aux autres créances et investissements. La principale cause de dépréciation correspond principalement à des pertes spécifiques liées à des risques individualisés significatifs. Au 30 juin 2022, le montant de la dépréciation s'élevait à 3 K€.

Le Groupe a mis en place des procédures et des systèmes de suivi de ses créances clients et de relance des impayés et la qualité des clients avant de les accepter. Les conditions de règlement dépendent du marché et du client mais sont toujours compris entre 30 et 90 jours.

La majorité des créances sont assurées extérieurement en cas de défaut ou de non-paiement et permettent ainsi de diminuer ce risque.

Affacturation

Les principales évolutions et informations relatives à l'affacturation sont présentées à la note 3.2.7 Créances clients.

4.4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe puisse avoir des difficultés à rembourser sa dette une fois échue. Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en s'assurant qu'il dispose d'une trésorerie disponible ou accessible suffisante pour couvrir ses engagements à échéance, en situation normale ou « tendue » sans subir de pertes inacceptables ni porter atteinte à la réputation du Groupe.

D'une manière générale, le Groupe s'assure de disposer d'un dépôt à vue suffisant pour couvrir les coûts opérationnels attendus pour une période de 60 jours, y compris les paiements de service de la dette générés. Cela exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne peut raisonnablement prévoir. Par ailleurs, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et informations relatives au risque de liquidité sont présentées à la note 3.2.12 Emprunts et dettes financières.

4.4.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation des prix du marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions, affectant le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché consiste à contrôler le risque de marché et à le maintenir dans des limites acceptables.

Ce risque est réduit compte tenu ce risque est toutefois réduit dans la mesure où la majorité du chiffre d'affaires et des coûts sont en euros et que les marchés qui opèrent dans une monnaie différente ne contribuent pas encore de manière significative au groupe.

4.4.4. Risque de change

Le Groupe publie ses comptes consolidés en euros. Le Groupe opérant principalement dans un environnement euro, le risque de change est extrêmement limité. Les principaux risques de change actuels concernent la livre sterling et le franc suisse. Les fluctuations des taux de change ne sont pas couvertes par des contrats à terme, ni par des options de change. En conséquence, les fluctuations des taux de change de ces monnaies peuvent être avantageuses ou désavantageuses pour le groupe Invibes.

Une augmentation/diminution des devises euro/non euro de +10% ou -10% (taux principal = taux moyen pour 2021) aurait un impact sur le résultat avant impôts 118 K€ ou -145 K€ respectivement au 30 juin 2022. Une augmentation/diminution de +10 % ou -10 % (taux principal = taux de clôture pour juin 2022) aurait un impact sur la valeur comptable de -338 K€ ou 413 K€ respectivement au 30 juin 2022.

Les achats et les ventes sur les marchés hors euro se font en monnaie locale, ce qui entraîne un système de couverture naturel.

4.4.5. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est principalement exposé au risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable et sur ses investissements financiers.

L'endettement financier du Groupe est basé sur des taux fixes d'intérêts.

A ce jour, aucune couverture spécifique n'a été organisée au niveau du Groupe pour ce type de risque.

4.5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant